

Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur forestier cantonal des Grisons pour l'exercice de 1867

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Band (Jahr): 19 (1868)

Heft 6

PDF erstellt am: 18.04.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment servies, et put se dédommager amplement des fatigues de l'ascension. Un groupe de dames eut même l'amabilité de venir se joindre à la fête, et la gaité fut bientôt telle que les forestiers ne crurent pas déroger à leur dignité en dansant un tour de valse sur le gazon de la montagne.

Les orateurs ne manquèrent pas non plus au milieu de cette belle nature. Monsieur Morel, instituteur, souhaita la bienvenue à la société au nom des bourgeois des Plans, qui occupent la partie supérieure de la vallée de l'Avençon. Mr. le professeur Landolt boit à la santé du comité local, et Mr. Cornaz porte un vivat à la commune de Bex. Le syndic de Bex vide son verre à la santé des forestiers, et le président du comité local, Mr. de Saussure, boit à l'heureux destin de tous les forestiers qui ont assisté à la réunion de cette année. Mr. le conseiller forestier von Berg porte un toast à la prospérité du canton de Vaud, et Mr. de Cérenville boit à son tour à la santé de M. le conseiller von Berg et de ses filles présentes à la fête.

L'heure du départ sonna bientôt, et la caravane effectua sa retraite en bon ordre. Arrivée à Bex, la société fit une courte halte pour se séparer bientôt, au départ des derniers trains, en se souhaitant un heureux revoir à Soleure.

Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur forestier cantonal des Grisons pour l'exercice de 1867.

Le nombre des forestiers de commune s'élève à 54; ces employés sont chargés d'aménager les forêts de 77 communes et corporations, et la somme de leurs traitements s'élève à 23,723 fr. 20 cts., dépense à laquelle l'état contribue par une allocation de 2347 fr. — 36 aspirants se sont fait inscrire pour le cours de sylviculture, 9 d'entre eux pouvaient déjà compter sur une position assurée.

Il a été accordé par le Petit-Conseil 54 autorisations pour vente de bois; les dépôts exigés comme garantie que les reboisements nécessaires seront effectués et convenablement soignés s'élèvent à la somme de 2300 fr. Ces autorisations ont été données pour l'exploitation de très-vieux bois et des bois chablis; les coupes faites d'après la méthode jardinatoire ont été effectuées, ainsi que la vidange des bois, avec tous les soins convenables. La valeur du bois exporté est de 669,502 fr., dont 534,024 fr. pour bois expédiés dans la direction du Rhin. Les prix se sont quelque peu améliorés.

L'abornement des forêts avance d'une manière satisfaisante, on a fixé pendant l'année 4297 bornes ou croix,

Les autorités attachent une importance toujours plus grande à l'arpentage des forêts et à l'établissement de plans d'aménagement. On a fait précéder les nouveaux travaux d'arpentage d'une triangulation raccordée au réseau trigonométrique fédéral. Le plan d'aménagement élaboré pour les forêts de la ville de Coire est entré en vigueur.

Pendant l'année, 9 communes ont adopté de nouveaux règlements forestiers, et 15 ont procédé à la révision des anciens, de manière à les mettre à la hauteur des exigences du temps présent. Une commune (celle de Klosters-Sernens) a aboli le règlement forestier révisé en 1865, et supprimé le contrôle de l'exploitation du bois introduit à cette époque; elle a en même temps congédié son forestier.

Il a été établi pendant l'année, pour remplacer des tuyaux de bois, des conduites d'eaux en fer sur une longueur de 1951 pieds

»	»	» en ciment	»	»	19,283	»
»	»	» en argile	»	»	537	»

Les chemins forestiers nouvellement établis mesurent une longueur de 40,967 pieds. Le martelage des bois destinés à la consommation intérieure a été opéré, à peu d'exceptions près, par des forestiers patentés ou avec le concours des forestiers de district. Bien que ces exploitations ne se fassent pas encore d'après un plan fixe et déterminé, on n'en peut cependant pas moins dire qu'elles sont en général modérées et conformes à la règle du produit soutenu; il y a même beaucoup de communes où l'on ne distribue aux bourgeois pour leur affouage que les bois chablis ou le bois de souche. — L'abatage et le transport du bois ne se fait pas partout avec les soins désirables.

Nous avons tout lieu d'être satisfait de la marche des cultures. Il a été employé pendant l'année 1115 livres de semences et 235,159 plantons. Les pépinières actuelles occupent une surface de 7 arpents 297 perches carrées. L'épicéa est l'essence préférée dans les cultures; puis viennent le mélèze, le pin sylvestre et le pin noir. On n'a pas à signaler de dégâts de quelque importance causés dans les plantations par le parcours du bétail.

Les orages, les gelées tardives et les chutes de neige ont occasionné des dommages considérables. Les plus grands ravages ont été causés par l'orage du 8 au 9 avril, les gelées tardives de la fin de mai et les chutes de neige du 19 au 20 septembre et du 3 au 4 octobre. Les forêts n'ont pas eu beaucoup à souffrir des incendies et des insectes nuisibles.

Le tableau suivant donne une idée des recettes et des dépenses de l'administration cantonale des forêts.

Recettes:

Amendes	594 fr. 20 cts.
Divers	391 » 84 »

Total 986 » 4 »

Dépenses :

Traitements, instruments, frais de bureau	19,238 fr. 42 cts.
Achat de semences et de plants	1,388 » 12 »
Allocation pour le traitement et l'instruction des forestiers communaux	5,427 » — »
Divers	237 » 67 »
Total	26,291 fr. 21 cts.

Zurich. Comme nous l'avons rapporté précédemment, il a été décidé dans le canton de Zurich que l'on offrirait chaque année aux autorités et aux gardes des communes et corporations propriétaires de forêts, l'occasion de faire une course dans des forêts bien aménagées, dans le but d'instruire par l'exemple et de préparer la voie aux améliorations sérieuses. L'année passée, les autorités communales de tout le canton ont été invitées à se rendre à quatre reprises différentes dans les forêts de la ville de Winterthour, afin d'apprendre à connaître l'aménagement en futaies qui y est pratiqué d'une manière exemplaire. Cette année, les invitations n'ont porté que sur la moitié du canton, et c'est le Zurichberg qui a été choisi comme but de l'excursion. Le 14 mai, près de 100 conseillers municipaux et gardes-forestiers, ainsi que tous les employés de l'administration forestière, se trouvaient au rendez-vous. Le but de la réunion était principalement de faire connaître aux assistants des taillis composés bien aménagés, et le Zurichberg en fournit amplement l'occasion, tant dans la forêt du chapitre que dans les forêts de la corporation de Hirslanden.

On a consacré une attention particulière aux expurgades de bois tendres que l'on entreprend lorsque le sous-bois est âgé de 5 à 6 ans; les coupes seraient aussi parfaitement en place dans les taillis simples et composés recouvrant un sol aride, où les éclaircies, qui rendraient cependant de bons services, sont ordinairement négligées à cause de la brièveté de la révolution; les bois tendres rattrapent plus tard les essences plus dures à croissance plus lente, sans les faire souffrir sous leur gouttière, et sans gêner non plus les jeunes plants introduits dans le but d'améliorer le boisé. Lorsque la révolution est de longue durée, ces coupes de bois tendres procurent un avantage assez grand, sans diminuer sensiblement le produit des éclaircies postérieures, c'est celui de pouvoir conserver jusqu'à l'âge d'exploitabilité, là où il ne croît rien de mieux, les bois blancs qui repoussent après cette première coupe. Cette opération n'occasionne pas de frais, et le plus souvent, elle procure au contraire un produit net assez considérable.

La question de l'amélioration du boisé a amené la discussion